

<h1>CCAS de Lorient</h1>	<b>Horaires d'ouverture</b> <i>Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15,  le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.</i>	<b>Mairie de Lorient</b> 2 boulevard Leclerc 56100 Lorient
Retrouvez votre page	CCAS > Personnes âgées et handicapées > <b>Portage des repas à domicile</b>	<b>tél : 02 97 02 22 00</b>

## Portage des repas à domicile

Le rôle du service de portage de repas à domicile est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées en perte d'autonomie. Ce service peut également permettre le maintien ou le retour à domicile dans le cas d'une situation temporaire difficile : sortie d'hospitalisation, absence momentanée de l'entourage assurant le soutien à domicile, perte de mobilité temporaire...

Le service de portage de repas offre la possibilité de se restaurer 7 jours sur 7 avec des menus équilibrés et des repas rythmés au fil des saisons. Le service propose la livraison de plateaux repas (repas du midi et du soir). Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale de la Ville de Lorient, en liaison froide, présentés dans des barquettes operculées et livrés par des véhicules frigorifiques.

Les agents de portage livrent les repas au domicile trois fois par semaine (les lundis, mercredis et vendredis ou les mardis, jeudis et samedis). Le temps de passage des agents qui livrent les repas est également destiné à un échange de qualité, un lien avec l'extérieur, un relais d'information avec les autres services du CCAS.

Le service assure une continuité de la prise en charge et vous garantit la livraison des repas tout au long de l'année, jours fériés compris.



### Dans cette rubrique

- Centre local d'information et de coordination
- Aide à domicile
- Portage des repas à domicile
- Soins à domicile
- Animation et lutte contre la solitude
- Résidences pour personnes âgées
- La commission accessibilité
- Handicap